



# Syndicat CGT Safran Nacelles

**Le Havre, Toulouse, Saclay**

Gonfreville l'Orcher, le 24 janvier 2024.

M. Vincent CARO

Président de Safran Nacelles

Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier pour vous alerter sur une procédure en cours de la part de la direction locale à l'encontre d'un ancien représentant du personnel CGT.

En effet, suites aux dernières élections professionnelles, M. XXXX n'est plus élu représentant du personnel dans l'entreprise ne s'étant pas représenté.

Dans le cadre d'un déplacement dans un atelier à la rencontre de collègues de travail et avec l'accord tacite oral de la direction locale sur la possibilité en tant qu'ancien élu de pouvoir jouir de la délégation jusqu'à la fin du mois de novembre, notre ancien délégué syndical local a eu une altercation avec un chef d'équipe.

Suite à cela, la direction locale a enclenché une procédure d'enquête externe en raison d'un signalement portant sur des agissements susceptibles de constituer des faits de harcèlement moral.

Nous nous interrogeons fortement sur le choix de la direction d'agir ainsi.

En effet, malgré de nombreuses alertes remontées par le passé via les différentes instances à la direction locale sur le comportement inadapté de certains salariés, jamais la direction n'a agi de la sorte, c'est d'ailleurs plutôt l'inverse : nos alertes restent malheureusement vaines, la direction ne prenant aucune décision d'agir pour enquêter et remédier le cas échéant aux différents signalements que nous avons pu remonter.

Pour exemple, nous avons voté lors de la réunion de CSE du jeudi 02 mars 2023 le déclenchement d'une enquête conjointe sur un accident du travail en lien avec des agissements susceptibles de constituer des faits de harcèlement moral. Or, en violation des dispositions du Code du Travail, l'enquête n'a jamais été menée.

Nous constatons, au niveau national, une recrudescence d'attaques contre les militants CGT, symptômes d'une répression syndicale sans précédent.

Cette procédure menée contre M. XXXX nous semble s'assimiler à une chasse aux sorcières, ce qui est contradictoire vis à vis des ambitions affichées par le groupe Safran de développer un dialogue social de qualité.

Nous CGT, souhaitons prendre notre part entière dans la construction de ce dialogue social dans l'intérêt de tous, patronat comme salariés, et ce n'est évidemment pas en s'attaquant ainsi à un ancien élu que nous allons parvenir à cet objectif que nous pensons commun.

Nous serons très attentifs aux suites qui seront données à cette procédure par la direction locale, il va sans dire que lorsqu'un ancien représentant du personnel est attaqué dans de telles conditions, nous considérons que ce sont tous les militants et salariés qui sont attaqués.

Nous resterons donc vigilants sur l'état d'avancement et soyez convaincu que notre organisation syndicale saura apporter la réponse graduée en fonction des conclusions données à cette procédure.

Cordialement.

La secrétaire générale CGT

Safran Nacelles Le Havre, Toulouse, Saclay

Jenny Grandet